

Parti de loin, Vaud a dopé en dix ans son aide au développement

BILAN • *La coopération internationale figure depuis 2003 dans la Constitution. L'aide des collectivités a grimpé mais reste modeste.*

MARIO TOGNI

«L'Etat et les communes collaborent, avec les autres pouvoirs publics, les organisations et les entreprises concernées, à l'aide humanitaire, à la coopération au développement et à la promotion d'un commerce équitable.» Avec l'entrée en vigueur de sa nouvelle Constitution en 2003, le canton de Vaud se dotait pour la première fois d'un article encourageant la solidarité internationale. Dix ans plus tard, qu'est-ce qui a changé? Principal partenaire des collectivités dans ce domaine, la Fédération vaudoise de coopération (Fedevaco) fera le bilan de cette décennie lors d'une soirée-débat mardi à Lausanne.

Depuis 2003, la contribution des collectivités vaudoises - canton et communes - à la coopération Nord-Sud a passablement progressé. En 2011 (derniers chiffres consolidés disponibles), l'Etat de Vaud a financé des projets à hauteur de 1,8 million de francs, soit environ 0,02% du budget annuel, alors que ce montant stagnait autour de 1,3 million au début des années 2000. A cela s'ajoutent les dépenses du CHUV, qui dispose de plusieurs millions de francs pour soigner des enfants du tiers-monde et pour des programmes de formation à l'étranger.

Favoriser l'échange

Au niveau des communes, les sommes allouées à la Fedevaco ont quadruplé en dix ans, pour atteindre environ 400 000 francs. Au regard des objectifs internationaux, ces montants paraissent toutefois modestes, pour ne pas dire dérisoires. On reste en effet très largement en dessous du seuil symbolique fixé par l'ONU à 0,7% du PIB. En Suisse, même Genève - largement en tête des cantons - est loin du compte avec 0,2% de son budget de fonctionnement accordé à la solidarité internationale (16 millions en 2012).

«Le canton de Vaud partait de loin, nous sommes sur la bonne voie», relève Maxime Gindroz, porte-parole de la Fedevaco, qui préfère voir le verre à moitié



Au Mali, au détour d'une ruelle, Didier Deriaz, ancien secrétaire de la Fedevaco, est tombé par hasard sur ce drapeau vaudois utilisé comme rideau. DIDIER DERIAZ/ARCHIVESUD

plein. Pierre-Yves Maillard, président du Conseil d'Etat vaudois, regarde aussi cette tendance avec satisfaction: «Nous sommes favorables à une augmentation de l'aide au développement. Mais nous veillons à ce qu'elle ne soit pas unilatérale. Les pays du Sud ont beaucoup de compétences à nous apporter. Il est important qu'il y ait un échange.»

Le chemin parcouru en dix ans est loin d'être négligeable, poursuit Maxime Gindroz. «L'article constitutionnel nous a donné une légitimité pour convaincre les collectivités publiques de s'engager. Mais il a d'abord fallu le faire connaître, tout comme le fonctionnement de la Fedevaco.»

Deux francs par tête

Aujourd'hui, la fédération vaudoise collabore avec cinq des sept départements du canton qui financent des projets de développement dans leurs domaines respectifs (social, santé, éducation, environnement...). Une quarantaine de

communes sont aussi partenaires. Plusieurs d'entre elles contribuent en parallèle à des projets de coopération sans passer par l'organisation faîtière.

La Fedevaco privilégie la stratégie des petits pas. «Si chaque commune vaudoise consacrait deux francs par habitant à l'aide au développement, ce serait déjà une belle avancée», souligne Maxime Gindroz. Plusieurs communes ont déjà atteint ou dépassé ce seuil, dont Yverdon, Vevey, Nyon ou Echallens. La ville de Lausanne est légè-

ment en dessous avec un montant annuel de 350 000 francs attribué à la solidarité internationale - soit 1,3 franc par habitant. On peut toutefois ajouter à cette somme l'effort ponctuel de 400 000 francs (répartis sur quatre ans) accordés en 2013 à un projet d'aide aux Roms en Roumanie. |

> Soirée publique: «10 ans de coopération dans la Constitution» (bilan, film et débat). Mardi 24 septembre de 18 h à 22 h au Casino de Montbenon (salle des fêtes), à Lausanne. Entrée libre sur inscription. Infos: www.fedevaco.ch

L'EXEMPLE DE MIES

Une commune se distingue par sa générosité. Avec ses 1700 âmes, Mies verse 30 000 francs par année à la Fedevaco, soit l'équivalent de 17 francs par habitant. Un record absolu dans le canton de Vaud. Actif dans la coopération à titre professionnel et personnel, le municipal Guy Dériaz a insufflé cet élan en arrivant à l'exécutif il y a deux ans et demi. «Mies étant une commune riche, je trouvais normal que nous participions à l'aide au développement. Ma demande a été très bien accueillie par les élus.» Hors péréquation financière, la somme correspond à 0,7% du budget communal. MT